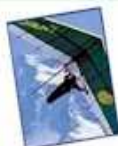


COMITE DEPARTEMENTAL DE VOL LIBRE



PYRENEES ROUSSILLON

Siège social : Maison départementale des Sports
Rue Dugay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 13 janvier 2007, à 9 heures 30 Maison des Sports à PERPIGNAN

Présents :

Claude BUDZYNSKY , Jean-Pierre BUISSONNEAU, Christine CESSIO, Charles DIAS, Jean GAILLARDE, Christophe JANY ,Bernard LAVOLTE, Jean-Jacques LARGETEAU, Michel LORENZELLI, Jean François MAUNY, Fabrice PIERRON , Philippe PRADES, Alain LAZZARA, Maxime RICHARD, Pierre SARDIN, Jérôme SEYCHAL, Jenny SAYELL, Charles TORRENT, Jean VIGUIER,

Excusés :

Benoît SANTELLANI , Gérard GARCIA, Jean TORRENS

Clubs et O.B.L. Membres du CDVL 66

<i>nom club/OBL</i>	<i>n°</i>	<i>Catégorie Licences 2005</i>	<i>Lic. Annuelles</i>	<i>Nbre de voix</i>	
ALIGERS	14512	Asso	36	36	180
CANET KITE CLUB	14012	Asso	26	26	130
ESCAPADE AERIENNE	14350	Asso	25	25	125
LES AILES CERDANES	14506	Asso	110	88	440
LES AILES VALLESPER	14134	Asso	21	21	105
PEP'AIR	14609	Asso	27	27	135
C-KITE	14922	OBL	3	3	3
VOL'AIME	14903	OBL	101	32	32
KITOO	14904	OBL	113	113	113

8 sont représentés :

ALIGERS
CANET KITE CLUB
ESCAPADE AERIENNE
LES AILES CERDANES
LES AILES DU VALLESPER
PEP'AIR
C-KITE
VOL'AIME
KITOO

représentant 1263 voix. Les quorums requis sont atteints. L'assemblée est déclarée délibérante.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 2007.
- Rapport moral du président du CDVL.
- Rapport financier et budget prévisionnel.
- Rapports des commissions.
- Projets 2007.
- Élections au comité directeur.
- Election d'un Président.
- Questions diverses.

Pierre SARDIN. Etant secrétaire, le vice-président Charles TORRENT ouvre la séance à 9 heures 45

Le vice-président explique l'absence du président en exercice et donne lecture de sa lettre de démission (document joint en *annexe 1*). En conséquence l'Assemblée Générale devra procéder à l'élection d'un nouveau membre du Comité Directeur, et à celle d'un nouveau président.

Il passe ensuite la parole au secrétaire pour l'approbation du compte rendu de l'A.G. 2006 et le rapport moral du CDVL.

Approbation. Compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 2007.

Le secrétaire rappelle que le compte-rendu a été diffusé par courrier électronique.

Le contenu du document faisant l'objet d'une projection vidéo le secrétaire sollicite les commentaires et observations.

Soumis au vote le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral

Le secrétaire rappelle brièvement l'organisation du CDVL, de ses structures, et leur fonctionnement.

Le Comité Directeur s'est réuni à 4 reprises au cours de l'exercice écoulé. Sa composition actuelle révèle une sous-représentation des clubs de Cerdagne, il sera nécessaire d'en tenir compte lors des nouvelles élections. Les commissions ont fonctionné avec des succès divers au cours de l'année 2006. La commission formation (2 réunions) et la commission sites et balises (4 réunions) ont effectué un travail appréciable. La commission informatique et communication bien que réduite assume sa fonction, par la maintenance du site Internet et des opérations de relation publiques (vernissage de l'expo vol libre et conférence du team X Rid'Air).

Les commissions Kite, et Compétition sont restées en panne faute d'un rapporteur qui aurait pu impulser la dynamique dans ces domaines. Il est fait appel à volontaires. Maxime RICHARD du C.K.C. se porte volontaire pour le poste de rapporteur de la commission Kite. Une commission n'est pas une liste restrictive de personnes. La participation aux travaux des commissions est ouverte à tous les licenciés du département. Un rapporteur désigné est chargé de dynamiser l'activité dans ce domaine et de faire le lien avec le Comité Directeur et le bureau.

Le secrétaire énumère les différents temps forts liés au vol libre ayant eu lieu au cours de l'année 2006 dans le département.

- Exposition Vol Libre à la Maison des sports durant le mois de Janvier, avec vernissage de l'expo le 20 janvier qui permis une opération de relations publiques.
- Installation de deux nouvelles balises météo au Puigmal et au Mont Hélène.
- Permanence au stand FFVL du Mondial du vent du 21 au 27 Avril.
- Inauguration du nouveau site de Força Real le 1^{er} Mai à Corneilla de la Rivierre
- Coupe de France UNSS en Cerdagne début Juin
- Les fêtes du parapente organisées par Les Ailes du Vallespir et Escapade Aérienne
- La traversée des pyrénées par le team Xrid'Air et leur conférence organisée à la maison des sports de PERPIGNAN
- La formation treuilleur organisée en association avec la Ligue LR
- La formation de futurs cadres» UNSS par le club Aligers
- La formation des jeunes tant au sein de l'UNSS qu'aux Ailes Cerdanes
- La création d'un Centre Inter Etablissement en Cerdagne.
- Et bien d'autres activités telles que compétitions, séjours et sorties club

Christine CESSIO fait remarquer que l'emploi de l'expression « formation de cadres » concernant l'UNSS n'est pas appropriée, et demande ou en est leur formation.

Jean GAILLARDE précise que ces professeurs d'EPS futurs « encadrants » ont passé l'épreuve théorique du brevet de pilote, et qu'ils devraient passer l'épreuve pratique prochainement.
Christine Cessio précise que pour pouvoir demander une habilitation fédérale des structures UNSS (notamment par rapport au projet du CIE), les professeurs d'EPS qui souhaitent participer à l'encadrement des activités (au delà du travail au sol qui correspond à l'épreuve A des compétitions UNSS, voir courrier du 23.01.06 à l'attention d'Ivan Meunier) doivent posséder le brevet de pilote et avoir suivi un stage de "sensibilisation" à la pédagogie spécifique parapente organisé par la FFVL.
Jean GAILLARDE fait remarquer l'évolution de la position fédérale quant à la nécessité nouvelle de cette sensibilisation.

Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.
Le secrétaire passe la parole à Jean-François MAUNY pour le compte rendu financier de l'exercice 2006 et le projet de budget 2007.

Rapport financier

Le trésorier évoque la difficulté qu'il y a pour trouver des financements pour nos actions. Il détaille les recettes :

- subvention Conseil Général 2400€ (1400€ au titre du fonctionnement et 1000€ pour les objectifs)
- subvention jeunesse et sport 1400€ (1000€ pour le projet jeunes, et 500€ pour le projet Xrid'Air)
- subvention Ligue 1000€ (reliquat exercice 2005)
- subvention CNDS 1500€
- cotisations 400€

Au titre des dépenses il faut souligner la diminution des charges d'assurance et des frais de déplacement.

- la ligne principale de dépenses reste le projet jeune et l'achat d'une balise météo nouveau modèle 2947€

pour le détail des dépenses se référer au document joint en *annexe 2*. Le compte d'exploitation 2006 est déficitaire.

Le trésorier souligne la difficulté qu'il y a pour établir le budget, et qu'il serait souhaitable de pouvoir disposer d'un fond de roulement afin d'élaborer un budget à partir de sommes déjà en caisse et non sur d'hypothétiques subventions.

Soumis à l'approbation de l'assemblée le budget 2006 est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2007 est présenté en équilibre pour un montant de 14 529€ (détail joint en *annexe 3*)

Soumis à l'approbation de l'assemblée le budget prévisionnel 2007 est adopté par 998 voix pour et 32 voix contre.

Rapport des commissions

- rapport de la commission Sites et Balises (rapport de Jean GAILLARDE joint en *annexe 4*)
- rapport de la commission Jeunes et Formation (rapport de Jérôme SEYCHAL joint en *annexe 5*)

Projets 2007.

Les projets du CDVL pour l'année à venir portent sur :

- Création d'un centre Inter-établissement en plaine du Roussillon.
- Poursuite de la formation « d'encadrants UNSS »
- Achèvement de la formation treuilleurs.
- Poursuite du plan de rénovation des balises.
- Finalisation du Plan Départemental des Sites et Itinéraires.
- Edition d'une plaquette d'information sur les sites et structures du vol libre dans les Pyrénées Orientales.

Elections au Comité Directeur.

Un poste vacant est à pourvoir par voie d'élection.

1 candidature enregistrée :

Jean VIGUIER est élu à l'unanimité des voix.

Election du Président

En l'absence de volontariat exprimé, le Comité Directeur s'est entendu pour procéder par tirage au sort.

Pierre SARDIN est ainsi désigné. Sa candidature est approuvée par l'Assemblée Générale à l'unanimité des voix.

Le nouveau bureau de l'association est donc composé de :

Président : Pierre SARDIN

Vice président : Charles TORRENT

Trésorier : Jean François MAUNY

Trésorier adjoint : Charles DIAS

Secrétaire : Pierre SARDIN

Secrétaire adjoint : Philippe PRADES

Le vice-président remercie les participants

la séance est suspendue à 12 heures 30

Le Secrétaire de séance
Pierre SARDIN

annexe 1

Georges Carbasse

28 octobre 2006

:

Chers amis,

Je préside, à votre demande, pour la deuxième saison, le CDVL66.

Je vous ai exposé mon projet dès le début et j'ai dû le défendre sur certains points à mainte reprise : travail des commissions, formation-jeunes, aujourd'hui équipements pédagogiques.

Certains ce sont fâché avec moi (moi pas avec eux !), je me suis fâché avec d'autres et ce n'est pas comme ça que je conçoit la vie Associative et le militantisme sportif.

Nous avons bien travaillé Pierre, Jean-François et moi pour la bonne marche du CDVL66 et je les remercie de leur dévouement à la cause du Vol Libre.

J'ai essayé de nous faire reconnaître auprès de la DDJS, du Conseil Général, du Conseil Régional sous couvert de la Ligue de Vol Libre du Languedoc-Roussillon, car je respecte les niveaux de compétences et les organes déconcentrés de la FFVL.....

Et c'est bien là où le bat blesse !

La FFVL traite directement avec ses licenciés par dessus Ligue, CDVL et Clubs,

la Ligue traite avec les Clubs et même les particuliers par dessus les CDVL !

Ce n'est pas sérieux et tolérable !

Etant en désaccord avec le fonctionnement de la FFVL au travers de ses statuts, avec la Ligue dans son fonctionnement,

et sur le projet Formation-jeunes que nous menons depuis 9 ans,

aujourd'hui amélioré par bien des aspects, mais inacceptable, pour moi sur d'autres,

j'ai le regret de vous présenter ma démission de la Présidence et du Comité Directeur du CDVL66.

Avec votre accord et par soucis de continuité, je vous propose d'assurer l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée Générale qui sera électorale, complètera le CD et élira le nouveau Président pour deux ans, fins du mandat du CD en 2009.

Georges Carbasse

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOL LIBRE PYRENEES ROUSSILLON
année 2007 **Budget Prévisionnel**

Cpte	RECETTES	Réalisé 2006	Prévisionnel 2007	Cpte	DEPENSES	Réalisé 2006	Prévisionnel 2007
74	Subventions			60	Achats		
	Conseil général	2 400,00 €	6 000,00 €		Prestation	241,51 €	300,00
	DDJS pas	1 500,00 €	1 500,00 €		Fourniture	513,10 €	1 400,00
	DDJS cnds	1 500,00 €	1 500,00 €	61	Services externes		
	Ligue	1 084,40 €	3 000,00 €		Location	460,00 €	460,00
					Entretien		400,00
					assurance	69,32 €	100,00
				62	Autres services ext.		
					Honoraires		
					Publicité(provision)		300,00
					Déplacement	214,60 €	250,00
75	Cotisations				Réception	531,69 €	580,00
	clubs	400,00 €	400,00 €		Poste	37,02 €	40,00
76	Produit financier				Téléphone	195,98 €	200,00
	Banque	168,96 €	129,00 €		Internet	44,07 €	49,00
					Cotisation	90,00 €	100,00
78	Provision	8 574,33 €		67	Charges exeptionnelles		
					Projet jeune	2 897,00 €	6 000,00
	contribution volontaire en				Projet cdvl	9 324,33 €	150,00
86	nature	732,00 €	2 000,00 €		section sportive-Cfsk		2 200,00
				68	dotation aux provisions	2 947,00 €	
					Emploi des contributions		
				86	volontaire		
					en nature		2 000,00
						732,00 €	
	TOTAL RECETTES	16 359,69 €	14 529,00 €		TOTAL DEPENSES	18 297,62 €	14 529,00

CDVL 66

Résumé d'activité 2006

Réunions : 7 Janvier 2006 , 10 Mars 2006, 20 Octobre 2006

Conventions :

1- Enregistrement de la convention relative au site de **Força Réal , N° FFVL 66009**

2 décollages , 2 atterrissages (communal et privé .) Inauguration le 1° Mai 2006 !

2 - Enregistrement de conventions relatives au site du **Mont Hélène N° FFVL 66010**

Le décollage est désormais autorisé par convention avec le propriétaire privé .

2 -3 points de décollage possibles , et 2 atterrissages (communal et privé.)

3 - Enregistrement de la convention du site de **Sorède , N° FFVL 66013 N**

2 décollages , N O , N , NE (communal)

2 atterrissages dont 1 favorable pour le vol du Néoulous (communaux)

1 atterrissage privé - autorisation verbale seulement

→ Nous avons demandé que ces sites ne soient pas communiqués sur le site Web FFVL , des aménagements restant à effectuer (débroussaillage ,panneaux ...)

4 – Convention en cours pour les terrains de **Pente-école de Villeneuve de la Raho ,** (privé et Mairie)

5 – Convention en cours pour une **plate-forme de vol treuillé à Villeneuve de la Raho**

Terrain privé de 600 mètres ,dégagé avec orientation favorable !

Relation en cours avec la DGAC .

6 – Démarches entreprises à Camélas pour **le site de la chapelle Saint Martin .**

Travaux d'aménagement des sites :

Thuir : plusieurs interventions sur le décollage . (pas de convention)

Le site est aujourd'hui opérationnel du niveau débutant à confirmé !

Força Real : nouveau débroussaillage du décollage 2 avec la Mairie (11 / 2006)

Villeneuve Raho : débroussaillage de la pente-école , aménagement d'un mini-vol

Sorède : rénovation de l'ancien décollage , débroussaillage de tout le plateau du Puig alt par la Mairie avec création d 'un nouveau décollage NE .

Balises :

Une ancienne balise réparée : actuellement placée sur le site de Angles (signal cdvl 66)

Un achat de balise nouvelle génération demandé par la commission ... toujours non acté !

Annexe 5

RAPPORT D'ACTIVITE « COMMISSION JEUNES-FORMATION » 2006

La commission « jeunes-formation » a été réellement mise en place le 25 mars 2006, lors d'une réunion préliminaire à Prades avec les différents intéressés.

-1- 1^{ère} réunion le 5 juin 2006 à Font-Romeu.

Sujets abordés :

- la participation du lycée privé « Mas Blanc »
- le bilan intermédiaire des actions engagées par les scolaires (UNSS)
- le mode de calcul des subventions de ces actions par le CDVL
- le projet d'équipement en matériel (ailes, casques, radios) .

Propositions :

- la commission est favorable à une intégration du projet du lycée du Mas Blanc dans le cadre des projets « jeunes ».
- il est fortement souhaité davantage de rigueur, de précision et de respect du calendrier pour la remise des différents projets et bilans (pour 2006, date butoir pour les bilans 2006 et les projets 2007 au 1^{er} décembre 2006). Séparer les différents postes de dépenses et de recettes, et ne pas en oublier... (transports, locations de matériel, hébergements, prestations d'encadrement des moniteurs, licences...).
- subventions des actions : mode de calcul au pourcentage et non plus au forfait .
- projet d'équipement : en cours, suivi par J. Gaillarde auprès de la Ligue.

-2- 2^{ème} réunion le 25 novembre 2006 à Prades

Sujets abordés :

- bilan et subventions des actions 2006 (cf tableau joint)
- réception des projets 2007
- proposition de création d'un Centre Inter-Etablissement (regroupement UNSS de plusieurs -associations sportives de lycées et collèges) en plaine.
- utilisation du pool de matériel (ailes) achetées par la Ligue
- rappel sur l'habilitation par la FFVL à pratiquer le parapente pour les associations sportives et sections sportives scolaires
- ailes de gonflage
- constatation globale du coût élevé des projets au regard de l'aide du CDVL et du refus de la Ligue
- création en attente d'une école de club Aligers (pas de DTE).

Propositions :

- la subvention globale est de 2000 €, suite à la décision de la Ligue de ne pas répondre favorablement à la demande de 4000 € (le choix a été d'investir dans l'équipement en ailes, radios et casques). Répartition de subventions : cf tableau joint.
- tous les projets ne sont pas arrivés à la date de la commission . Nous constatons, après lecture, que certains postes de dépenses ne sont pas mentionnés (licences pour le CIE Cerdagne), que les établissements de plaine ne font pas apparaître le travail en pente-école (partie travail au sol-gonflage, sans moniteur BE) : les ailes du pool de matériel unss (ailes inaptes au vol) ne sont pas comptabilisées...Il semble nécessaire d'avoir un cadre de projet uniformisé, afin d'aller vers une meilleure lisibilité.
- création d'un CIE plaine du Roussillon : à l'étude pour la rentrée scolaire 2007-2008 (J. Seychal)
- pool d'ailes de la Ligue : opérationnel depuis septembre 2006.

Le rapporteur de la commission, Jérôme Seychal